

Saint Grégoire, le jeudi 5 janvier 2017

**Compte Rendu
COMITE D'ENTREPRISE
Jeudi 22 décembre 2016**

1- Approbation du PV CE de Novembre (Consultation)

Vérification du PV de juin concernant les Indemnités Kilométriques. Il n'y a pas eu de régularisation de faite. Dorénavant l'outil prend en compte la date réel du déplacement et non pas la date à laquelle les frais sont saisis.
(Or correction du PV de novembre)
PV approuvé à l'unanimité

2- Informations Economiques et Sociales (Information)

	<i>Octobre 2015</i>	<i>Octobre 2016</i>	<i>Evol</i>	<i>Budget Ecart</i>	
PNB	189,9	195,5	3,0%	198,4	-2,9
Frais généraux	-137,5	-137,8	0,2%	-139,6	1,8
RBE	52,4	57,7	10,2%	58,8	-1,1
Coût du risque	-23,7	-16,8	-29,2%	-19,2	2,4
Résultat d'exploitation	28,6	40,9	42,8%	39,6	1,2
IS & divers	-9,8	-10,4	5,4%	-11,1	0,7
Résultat net	18,8	30,5	62,4%	28,5	2,0
Coefficient d'Exploitation		72,4%	70,5%	70,4%	
Coeff d'Exploit Net de Risques		84,9%	79,1%	80,0%	

Court Terme point de vigilance

Erosion des marges sur les Crédits qui auront un impact sur la marge d'intermédiation future.

Sur l'ensemble des Segments : forte attrition qui détériore les efforts fournis

Zoom sur l'assurance : Particulier belle progression

Marge d'intérêts clientèle : en baisse

Commissions : +2.7 %

PNB Commercial : 186k€ (-2.9% VS 10/2015)

Trésorerie : versement des dividendes de BPCE

Année 2016 très mouvementé

Budget 2017 : Pas d'anticipation de remonté de taux courts

M. Bourrigaud : « *La satisfaction client est l'objectif avec un grand O. Tous les marchés participeront et à la performance (économique et financière) aux résultats (ex : la pêches, il faut rester offensif)* »

Rééquilibrage des parts de marché sur l'épargne. L'Épargne dégage beaucoup de PNB.

Équipement client et la qualité (en portant une attention particulière sur l'attrition)

Tous les collaborateurs de l'Entreprise sont concernés : Siège et Réseau.

L'assurance est un vecteur récurant

Augmenter les effectifs dans certains endroits.

Maintenir un rythme d'investissement permettant

Une progression de crédit 2016 + 2.6 milliard

Les Ambitions 2017 : production de crédit dynamique en 2017

Une prévision prudente en terme de taux de sortie

Une collecte globale en évolution de +6% intégrant une accélération sur la collecte d'épargne financière

Une conquête de clients en 2017 attendue par le plan d'Elan 2017 ».

PNB commercial a fortement baissé sur ces dernières années

223.10k€ en 2016 et 2017 : 225.10k€ (ambitionné)

Le PNB 233.4k€ en 2016 et 237.20k€ pour 2017

Frais généraux : 2016 -165.3k€ pour 2017 : - 163.80k€ (diminution des effectifs sur 2017 intégré à ce prévisionnel)

Coex : 70.8 % en 2016 et 69.1% en 2017

Sur 2016, il y a 500 000 euros pour le Fonds de Garantie des dépôts demandé par BPCE ce qui n'était pas prévu.

I+P : 6306 k€ (équivalent à 2015 : 6580 k€)

Montée en charge de la refacturation qui s'opère pour l'ensemble des prestations du CMBN.

3 202 k€ en prévisionnel pour 2016 et estimer pour 2017 4 205 k€

La CFDT demande des explications sur une flambée de l'intérim sur le deuxième trimestre 2016 car on constate une augmentation 119k€ à 800k€.

La Direction répond qu'il est intéressant d'avoir un focus

Le cout du Risque : pour le prévisionnel 2017 devrait être identique (20 millions€)

Un zoom sur le cout du risque par marché sera fait pour savoir où on perd de l'argent et où on en gagne. **La Direction nous indique que le pilotage est encore plus fin car il est fait par sous segment (exemple : Boulangerie : 1 boulangerie sur 10 garantie par la SOCAMA est au contentieux**

Frais Généraux : les postes qui font baisser le budget des frais généraux sont les frais de personnel et les frais d'investissements immobilier.

Forfait Social : **Les élus CFDT s'étonnent de voir un forfait social à 20% sur I + P pour 2017 (prévu 8% ?)**

La Direction nous indique et doit vérifier que cela ne concerne les entreprises de – de 300 salariés

Point RH :

1393 Actifs Equivalent Temps pleins

Augmentation de CDD

Job dating : 389 présélectionnés, 289 se sont présentés et 45 candidats retenus et reçus par le CODIR = 35 signatures de contrats probables (pour rappel l'objectif était de 4000 inscrits la BPO a reçu 1789 inscriptions). **Pour la Direction, « les partenaires ont joué un rôle très important dans le succès de cette opération »**

3- Réorganisation de la DEX (Consultation)

Des questions ont été transmises à la Direction le vendredi 16/12 pour la Commission Technique :

Développer les synergies avec le CMBN

Elargir, renouveler et pérenniser notre fds ce commerce

Accroître notre capacité à développer nos offres, enrichir nos bases de données clients

Qu'elle soit plus fine pour être réactif aux besoins de nos clients.

Direction de marketing : proposer et mettre en œuvre la politique de développement BPO et CMBN, s'adapter à l'évolution des besoins des clients. La Direction du Développement avec la Direction du réseau devient Co-responsable des résultats commerciaux.

Les évolutions importantes avec de très gros enjeux

Coaching DA rattaché à la Direction du Développement (tout l'apport qui peut être fait auprès des DA). Ils seront membres du Comité de Coordination

Un bilan intermédiaire sera réalisé fin janvier sur les mouvements de postes.

Nouvelle GRC en mars

Ce projet va permettre de faire des économies d'échelle : donner la même chance à tout le monde, on enlève des moyens d'un côté et d'un autre on les augmente.

La Direction suite à notre demande n'est pas capable de mesurer le gain potentiel de ces économies d'échelle.

Les élus CFDT s'inquiètent sur le devenir des salariés qui seront impactés par cette réorganisation et qui ne souhaiteront pas ou ne pourront pas s'y inscrire ?

Gilles Leclerc répond : « On trouvera et on cherchera un emploi qui lui convient le mieux possible » « il y toujours possibilité de retrouver des postes qui conviennent dans l'entreprise »

Le DG : « Vous avez notre engagement vis-à-vis des individus »

La DRH : « on ne laisse personne sur bord de la route : ce n'est pas acceptable »

Les Elus du CE, lors de la Plénière du 22/12/2016, décident de ne pas rendre d'avis sur le dossier de la « Réorganisation de la Dex », tant que le CHSCT, n'a pas rendu son avis dans le respect des IRP.

Pour faciliter les rencontres avec les salariés concernés par ce projet, les Elus du CE propose que le CE extraordinaire se tienne le même jour que le CHSCT extraordinaire.

4- Commission Formation : Plan de formation 2017 (Consultation)

Lecture de l'avis fait par le président de la Commission (cf : Compte rendu joint)

Vote favorable à l'unanimité

5- Projet « Pôle Agences en ligne » (Information)

Présentation de la nouvelle organisation Agence en ligne (ex E-agence), Agence Relais et l'Agence Monnaie.

Regroupement de L'Agence Monnaie, Renfort Agence et E-agence

Réflexion en cours sur le pouvoir de délégation de la responsable du Pôle Agence en Ligne.

Le Directeur Communication et Multicanal à le pouvoir de délégation équivalent à un DGR.

Harmoniser les pratiques et les méthodes pour les collaborateurs de l'Agence Monnaie qui par le passé était isolés et travaillaient à leur façon.

L'Agence Relais traite les écartés des personnes qui sont absentes en lien avec le DA si besoin.

La Responsable du Pôle aura les clients prof libérales.

7- Bilan Handicap 2015 et plan d'actions 2016 (Information)

Report au CE de Janvier 2017

8- Bulletin paie clarifié et prélèvement titres-restaurant sur le bulletin (Information)

Report au CE de Janvier 2017

9- Présentation dossier EDGAR (Information)

C'est la mise en qualité des Données clients (projet National de conformité)

Projet BCBS 239.basé sur 11 principes du Comité Bales

Les objectifs : mise en qualité des données clients. Mise en place d'un outil de Normalisation Pilotage et Communications des Anomalies pour traiter les rejets. Optimisation des processus de la filière crédits. Gestion des garanties

Suite à une demande CFDT le nombre de jours hommes sera communiqué ultérieurement aux élus de CE (projet étalé sur 3 ans).

10- Indemnités Kilométriques (Information)

Nouveau tarif avec prise d'effet au 01/01/2017

Hausse des indemnités : 0.41 (-4CV) – 0.48€ (4 à 7 CV) – 0.54€ (7 à 10 CV) - 056€ (au-dessus de 10 CV)

0.29€ pour le Siège

11- Remplacement Trésorier Adjoint (Consultation)

Sur proposition de la CFDT Monsieur Irvin MASSON est élu en qualité de trésorier adjoint du CE à l'unanimité

« Projet de réorganisation de la Direction Centrale de l'Exploitation »

Voici l'avis des élus CFDT qui a été rendu lors de cette séance de Comité d'Entreprise et repris comme avis de CE.

Avis de CE sur le projet de la réorganisation de la Direction Centrale de l'exploitation

Les élus de CE ont été informés du projet de réorganisation lors du CE du **22 Décembre 2016** et déplorent que les Managers aient eu connaissance, **mi-novembre 2016**, du projet de réorganisation de la Direction Centrale de l'Exploitation avant les différentes IRP de l'entreprise.

Les élus de CE comprennent qu'à des fins commerciales, d'atteintes d'objectifs, de production de PNB, et de synergies, une réorganisation doit se mettre en place afin d'optimiser ces résultats.

Ce projet d'envergure impactant un grand nombre de collaborateurs du siège et du réseau semble réalisé dans la précipitation. Cette situation anxiogène pour les salariés concernés entraîne un fort questionnement concernant le maintien ou la suppression de postes.

Pour les élus de CE il manque dans la présentation l'impact éventuel de cette réorganisation sur les postes autorisés dans les autres services du siège.

La suppression du service pôle prévoyance et assurance des biens, la disparition des EBA, le rattachement des agences entreprises PME-PMI à la direction du marché des entreprises sont autant d'éléments d'interrogation, de réflexion et d'inquiétude. Les élus de CE ne souhaite pas que ces modifications entraînent un transfert de charges administratives supplémentaires vers le réseau.

La Direction, par la mise en place de cette réorganisation, nous évoque qu'il sera réalisé des économies d'échelle sans fournir aux élus des éléments chiffrés permettant de quantifier et de motiver ce projet.

Par ailleurs la Direction nous a indiqué que cela ne se fera pas au détriment de l'emploi et des personnes en poste.

Ce projet ne nous indique pas non plus les différents dispositifs de formation et d'accompagnement des collaborateurs dans leur nouvelle fonction que mettra en œuvre l'entreprise.

Comme la Direction s'y est engagée lors de la dernière séance du Comité d'Entreprise, les élus de CE demandent que soit favorisée les évolutions souhaitées par les collaborateurs concernés et non imposés à ceux-ci.

Les élus de CE demandent qu'un point de situation soit fait et présenté à chaque Comité d'Entreprise sur l'avancée du projet.

Les élus du Comité d'Entreprise